

<b>Brevet</b>	<b>Agriculture</b>
<b>LW 12</b>	<b>Insémination des bovins</b>
<b>Conditions préalables</b>	Le module est ouvert à toute personne bénéficiant d'un niveau de compétence équivalent au CFC d'agriculteur et disposant d'une expérience pratique suffisante dans la branche ou le secteur visé.
<b>Compétences</b>	A la fin du module, les candidat(e)s : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Effectuent avec succès l'insémination de leurs bovins sans les blessés</li> <li>2. Décrivent et interprètent la fertilité d'un seul bovin ou de tout le troupeau à l'aide d'indicateurs appropriés</li> <li>3. Connaissent les bases juridiques suisses en rapport avec l'insémination artificielle</li> </ol>
<b>Contenus</b>	Matières approfondies dans le cours : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Introduction à l'anatomie</li> <li>- Physiologie</li> <li>- Technique d'insémination chez les bovins</li> <li>- Gestion de la fertilité et de la reproduction</li> <li>- Bases d'application de l'insémination artificielle</li> </ul>
<b>Durée (heures)</b>	Le module comprend 30 heures au total, dont 25 heures pour les cours, les exercices et les visites et environ 5 heures pour le travail individuel
<b>Evaluation</b>	Condition préalable pour passer l'examen : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence obligatoire aux cours</li> </ul> L'évaluation du module comprend : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un examen écrit de 45 minutes</li> <li>- Un examen pratique de 20 minutes</li> </ul> Le module est acquis lorsque la moyenne entre l'examen écrit et l'examen pratique est d'au moins 4
<b>Reconnaissance</b>	Le module est capitalisable pour l'obtention du brevet et de la maîtrise dans le champ professionnel de l'agriculture selon la liste des modules
<b>Prestataires</b>	Fédération suisse pour l'insémination artificielle (FSIA), Service Sanitaire Bovins (SSB), autres organisations d'inséminations
<b>Validité</b>	6 ans après l'évaluation du modules
<b>Nombre de points</b>	2
<b>Remarque</b>	

<b>Objectifs détaillés</b>		
<b>Le / la candidat(e) est capable...</b>		<b>Niveau K*</b>
<b>1.</b>	... de décrire l'anatomie de l'appareil reproducteur des femelles	K2
<b>2.</b>	... de décrire les liens les plus importants entre le cycle de reproduction et la physiologie	K4
<b>3.</b>	... de reconnaître les chaleurs (différentes phases) et d'inséminer au bon moment	K3
<b>4.</b>	... d'évaluer la capacité d'insémination	K6
<b>5.</b>	... de manipuler correctement la semence et les instruments du dégel jusqu'au transfert	K3
<b>6.</b>	... d'évaluer les performances de fertilité d'un animal et du troupeau	K6
<b>7.</b>	... d'interpréter les prescriptions techniques et légales sur l'insémination artificielle	K5

\* Taxonomie de Bloom